

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mylène Picotte](#)

<https://www.cadre21.org/membres/442b0d786aaf57b1d2b9a3a4>

Date d'obtention : 2021-11-12 16:12:35

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Si l'auteur du signalement est un élève:

1. Parle à l'auteur du signalement et à la jeune victime.

Lors de ces rencontres, il faut leur faire sentir qu'ils font partie de la solution.

2. Évaluer l'incident en posant en remplissant le questionnaire de la trousse (amorce, nature, intentions, étendue).

3. Vérifier l'information en demandant à la victime si d'autres personnes sont au courant de l'incident. Ensuite, parler aux jeunes seul à seul.

4. À la lumière des informations, se poser la question si l'action est impulsive ou malveillante.

5. Rencontrer l'instigateur.

Si l'action est impulsive, nous pouvons poser des questions et compléter la grille d'évaluation de l'incident. Par contre, si l'action est jugée malveillante, il faut rencontrer l'instigateur et confisquer son cellulaire, mais sans faire la grille d'évaluation.

Dans tous les cas, le service de police doit être avisé.

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je trouve que les trois situations sont très intéressantes puisqu'elles sont très différentes.

Je retiens que la marche à suivre est différente en fonction de qui fournit l'information (parents, victime, autre élève). Je retiens également la marche à suivre lorsque les actions sont malveillantes.

J'ai également pu constater que la situation peut être très évolutive. Les élèves ne disent pas tout nécessairement la première fois.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate, selon moi, est lorsque nous constatons que l'action est malveillante. En effet, la situation devient alors très délicate puisque les impacts sur la victime peuvent être très grands (physiques, psychologiques, familiales, sociales, judiciaires, financières).

Je constate alors l'importance de prendre chaque situation au sérieux.

Je comprends également l'importance de la collaboration avec la police.